L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 11 OCTOBRE 1897 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : No 323 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

CHARTE

DE LA

"Municipal Improvement Association (Association de l'Amélioration Municipale) de la Nouvelle Orléans.

Etats Unis d'Amérique, Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'il soit connu, que ce trentième jour du mois de juin, de l'année de notre Seigneur, mil-huit-cent quatre vingt-dix-sept (1897), et de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique la cent-vingt-et unième, pardevant moi, James Siméon, notaire dûment commissionné et qualifié, dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, sont venus et ont comparu personnellement les différentes personnes dont les signatures sont ici inscrites, qui ont déclaré que se prévalant des dispositions des lois de l'Etat de la Louisiane elles se sont, par la présente, formées et constituées en un corps incorporé par la loi, pour les objets et fins et d'après les conventions et les stipulations qui suivent, à savoir:

ARTICLE I.

Le nom de ladite corporation sera "THE MUNICIPAL IMPROVEMENT ASSOCIATION OF NEW ORLEANS"; son domicile sera en la ville de la Nouvelle Orléans et elle aura le droit et l'autorité d'exister avec droit de succession sous son nom incorporé et pour un terme de vingt-cinq ans, à partir et après la présente date; d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le changer à plaisir; d'acquérir, acheter, louer, vendre et hypothéquer des propriétés conformes à la loi; d'adopter et d'établir des règlements et régulations pour la gérance de ses affaires en général; de posséder et jouir de tous les droits et privilèges allonés à de telles corporations. Toutes les assignations et autres procédures légales devront être servies au Président, et en son absence, au Vice-Président, agissant en son lieu et place.

ARTICLE II

Les buts, objets et fins pour lesquels cette corporation est établie sont par la présente déclarés être :—

Premièrement—La culture de la science et de la littérature par l'établissement et accroissement graduel d'une librairie à l'usage gratuit de tous les membres de l'association, et le maintien d'une salle ouverte de tous les journaux, revues et magazines du jour, soit scientifiques, littéraires ou politiques, devant être ouverte aux heures raisonnables du jour, à la disposition des membres et de leurs invités, et sans aucun coût.

Deuxièmement—De faire des arrangements pour des lectures, débats et discussions sur toute question historiques, scientifiques, sociales, civiques et politiques comprenant les problèmes de gouvernement municipal moderne, dans le but d'obtenir des améliorations publiques, l'ordre public, la santé et la prospérité de la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III.

Les membres de cette association seront les dits souscripteurs à cet instrument et telles autres personnes qui pourront être subséquemment admises parmi les membres par un vote du Bureau de Direction. Chaque membre de l'association devra payer d'avance la somme de $3 comme droit annuelle, pour l'année courante, avec l'autorité du Bureau de Direction d'augmenter à $5, et avec l'autorité de l'association d'encore augmenter les dites droits. Ne pas payer la dite quotité dans les 30 jours qui suivent l'avis et la demande officielle, sera considéré comme une résignation et un abandon de tout intérêt dans l'avoir travaux de l'association.

ARTICLE IV.

Toutes les affaires de l'association seront gérées par un bureau de quarante directeurs, qui seront membres de la société jusqu'au deuxième mardi de janvier 1899; et jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus, les personnes qui suivent constitueront ce bureau :

I L Lyons, Lewis Johnson, George Lhote, John Hanson Kennard, Geo Soulé, W H Douglas, Hugh McCloskey, Sam Geoghegan, Jno B Meyers, E F Kohnke, Geo B Matthews, Dr Geo K Pratt, W H Dwyer, James D Hill, S F Heaslip, Wm B Bloomfield, Charles Janvier, Geo W Young, W H Byrnes, W A Gordon, T J Stanton, W E Lawrence, Thos J Woodward, R M Walmsley, J C Morris, J Weis, Herman Meader, W B Schmidt, John Everett, Breedlove Smith, J W Hearn, Peter S Lawton, Dennis Sheen, Maurice Stern, J B Sinnot, C Edmund Kells, Jr, P W Muluqueeny, Robt B Jones, J C Murphy, W A Carra.

Neuf membres de ce Bureau de Direction constituteront un quorum pour la transaction des affaires. Le second mardi de janvier 1899 et de chaque année qui suivra une réunion générale de l'association sera tenue pour l'élection d'un Bureau de Directeurs et tels autres buts qui seront nécessaires. A chaque réunion générale le Bureau de Direction sera élu par un vote d'une majorité des membres présents. Le vote sera pris par ballottage.

Toutes les vacances dans le Bureau ou parmi les officiers seront remplies par les membres restants. Les détails des travaux et de la gérance de l'association seront spécifiés dans les règlements qui seront faits de temps en temps par le Bureau de direction; et quand ils seront faites de cette façon ils devront être suivis par tous les membres de l'association, mais il n'y aura pas de note par procuration.

ARTICLE V.

Les officiers de l'association seront un président, sept vice-présidents et un trésorier, qui seront tous membres du Bureau de Direction, et un secrétaire qui n'aura pas besoin d'être membre du Bureau de Direction et ils seront élus annuellement par le Bureau, commençant le second mardi de janvier 1899; en attendant les personnes qui suivent seront les officiers de cette association :

Président—Wm B. Bloomfield.
Premier Vice Président—I. L. Lyons.
Deuxième Vice-Président—Geo. Lhote.
Troisième Vice-Président—Hugh McCloskey.
Quatrième Vice-Président—Lewis Johnson.
Cinquième Vice-Président—Herman Meader.
Sixième Vice-Président—T. J Woodward.
Septième Vice Président—E. F. Kohnke.
Trésorier—Julius Weis.
Secrétaire—J. H. Kennard.

ARTICLE VI

Aucun membre de ladite association ne sera jamais tenu responsable des contrats ou fautes de ladite corporation, ni responsable de sa contribution d'aucun montant autre que la balance non payée que ledit membre devra à ladite organisation, et aucune informalité dans l'organisation ne aura pour effet d'annuler cette charte ou d'exposer les membres à aucune responsabilité.

ARTICLE VII.

L'acte d'incorporation pourra être amendé, edifié ou altéré, en ladite corporation pourra être dissoute par un vote des deux tiers des membres présents à une réunion spéciale des membres convoqués à cet effet, et après la publication d'un avis pendant vingt jours consécutifs dans un journal quotidien de la Nouvelle-Orléans, laquelle publication sera considérée comme un avis suffisant à tous les membres de l'association à telle réunion.

En cas de dissolution, tant par telle action ou par l'expiration du temps fixé pour la durée de la charte; les affaires de l'association seront liquidées par trois membres, nommés par une réunion semblable appelée de la même façon.

Fait et passé dans mon bureau à la Nouvelle-Orléans, Lne., au jour et à la date ci-dessus inscrits en présence de James E Mullen et James L Harris, témoins compétents, résidants de cette ville qui ont signé les dits articles avec les dites personnes qui ont comparu et moi, notaire, après que lecture ait été dûment faite.

[Original signé]

I L Lyons,	W H Dwyer,
W E Lawrence,	Peter S Lawton,
Lewis Johnson,	James D Hill,
Jac Trautman,	Dennis Sheen,
George Lhote,	S F Heaslip,
Thos J Woodward,	Maurice Stern,
John Hanson Kennard,	Alex J Dwyer.
R M Walmsley,	J B Sinnott,
Geo Soulé,	Wm B Bloomfield,
J C Morris,	C Edmund Kells, Jr,
W H Douglas,	Charles Janvier,
J Weis,	P W Muluqueeny,
Hugh McCloskey,	Geo W Young.
Herman Meader,	Robt B Jones,
Sam Geoghegan,	W H Byrnes,
W B Schmidt,	J C Murphy,
Jno. B Meyers,	W A Gordon,
John Everett,	W W Carre,
E F Kohnke,	T J Stanton.
Breedlove Smith,	John T Gibbons,
Geo B Matthews,	Patrick McCloskey,
J W Hearn,	Jos Trautman.

K. Pratt, M. D.

JAMES E. MULLEN,
JAMES L. HARRIS,
Témoins.
JAS. SIMEON, Notaire Public.

Nouvelle Orléans, 30 juin 1897.

Le ci-dessus acte d'incorporation m'ayant été soumis pour examen en ce qui concerne sa légalité, je suis de l'opinion que les buts et objets de la corporation, tels qu'ils sont spécifiés dans la dit acte, sont légaux, et qu'aucune des dispositions qu'il contient n'est contraire à la loi.

(Signé) JOHN J. FINNEY,
Assistant Avocat de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LE CONSTABLE.

Jos. Schwartz & Co. Ltd vs W. E. Bradway.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 18,130—En vertu d'un writ de fieri facias issu par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité, agissant pour l'Hon. R H Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, absent en congé, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt coin des rues Camp et Valence, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI, 11 octobre 1897, à 10 heures précises A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un wagon à ressorts recouvert à quatre roues et un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY.
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
1er oct—1 5 11

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Site de choix pour bâtir,

Dans le Second District, rue Conti, coin Dupré

Succession de Jacob Huber et femme.

No 33,248—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PARD. DANZIGER, Encanteur,—MARDI 12 octobre 1897 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite Cour, à moi adressé, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, désigné par le No 10, borné par Conti, Dupré, White et la Promenade Carondelet, mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Conti sur 107 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur et face à la rue Dupré (ou: plus ou moins); le dit lot forme l'encoignure des rues Conti et Dupré. La rue Dupré est pavée.

Termes—Ou tiers au plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale, privilège de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date, toutes les clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur assumera les taxes de 1897 en plus et audessus du prix et fera un dépôt de 10 pour cent de l'adjudication, et paiera l'acte de vente dexant F. J. Dreyfous, notaire public.

5 sept—5 12 19 26—oct 3 10 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste propriété de résidence de valeur du Sixième District,

Connue comme No 1544 de l'avenue Henry Clay, encoignure Benjamin.

Un bloc de l'Avenue St-Charles, près du Parc Audubon.

Quartier Aristocratique.

A. J. Cahill vs Chas S. Childress.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,192 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 octobre 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 67 (Bartheville), borné par les avennues Henry Clay et St-Charles, et les rues Benjamin et Calhoun, désignés par les Nos 14, 15, 16, et mesure chacun en mesure Américaine trente-et-un pieds six pouces de face à l'avenue Henry Clay sur cent seize pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et la rue Benjamin, le tout d'après croquis de John F. Brown, député-voyer de la ville, daté le 18 mars 1884 et annexé à un acte passé pardevant feu James Fahey, notaire public, le 18e jour de novembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 sept 13 21 28—5 12 14 oct.

Succession de Annie E. Hand, femme décédée de John J. Finn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,614—Division A—Attendu que John J. Finn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Annie E. Hand, femme de John J. Finn, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il se serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
8 oct—8 13 16

Succession de William Billisman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,652 — Division D—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wm Billisman, décédé intestat; avis est par la présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN,
Greffier.
8 oct—8 13 16

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

—DE—

MATTHEW DAVID MAULICK

—ET DE—

Catharina Miller, sa femme

No 50,067—Cour Civile de District, Division C

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur il sera vendu le JEUDI 21 octobre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de Cour Civile de District, Division C, daté le 13 juillet 1897, et signé le 19 juillet 1897, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une résidence simple de choix à deux étages dans le Troisième District de cette ville, portant le nouveau numéro municipal 2121 rue St-Jean Baptiste (maintenant Nord Robertson) St-Avid (maintenant Claiborne), Champs Elysées et rue François. Cette propriété est située dans un quartier convenable, et peut être seulement appréciée après une inspection. Pour mesures voyez plan à la Bourse.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication, garanti par hypothèques spécial sur lieu du vendeur sur la propriété vendue: l'acte de vente contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumera les taxes de 1897 et fera un dépôt de 20 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, N. P., aux frais de l'acquéreur.

16 sept—16 23 30—7 17 21 oct.

Succession de W. R. Smith, autrement Strutterm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,331—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank L. Richardson, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
7 oct—7 12 15

Succession de Jacob Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,813 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Carolina Fischer, exécutrice testamentaire de cette succession ne se ait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
7 oct—7 12 15

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur du Quatrième District.

Mlle J. Nolan vs Mme C. M. Frye.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54 365—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 octobre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Religieux, Ste-Marie et St Andrew, étant l'ilet No 37, les dits lots sont désignés par les Nos B, un, deux et huit sur un plan par H Stewart, ingénieur civil en date du 11 avril 1890, un devis duquel est annexé à un acte passé par James Fahey le 31 mai 1890, et mesure comme suit: Lot B un a vingt-neuf pieds de face sur la rue Rousseau sur une profondeur d'environ quatre vingt-cinq pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-André, vingt-neuf pieds de largeur dans le fond par une profondeur d'environ quatre-vingt-six pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Ste Marie; duquel côté il est borné par une allée de douze pieds de largeur ouvrant sur la rue Rousseau et commune à ce lot et aux autres qui y bordent: lot onze touche au lot ci-dessus sur sa ligne la plus rapprochée à la rue St-André et mesure soixante pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de cent quatre-vingt pieds entre lignes parallèles et lot No huit touche au lot B Un, dans le fond et et mesure vingt-huit pieds quatre pouces de face sur la rue Ste Marie, par une profondeur de cent vingt-neuf pieds trois pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
13 sept—13 14 21 28 oct—5 12 14

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District, pour la paroisse d'Orléans.—No 52,447 — Division D—Léon Beneditto vs ses créanciers— Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Léon Beneditto, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Emile J. Barnett, notaire, à son bureau No 323 rue Baronne, en cette ville, commençant lundi 25e jour d'octobre 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudits pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que H. Méndel, Esq., avocat, antérieurement appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire soit réappointé pour représenter les dits créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 septembre 1897.

Signé: F. A. MONROE,
Juge de cette cour, Div. C, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge Div. D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
22 sept—22—1 23 oct

Succession de Regina Hayem.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,177—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Lazard Hayem, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Félix J. Dreyfous, notaire, Carondelet Commune. 6 oct—6 13 19

S. V. Fernaris vs Cypress Lumber and Shingle Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,816—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Bernard Descoumes, Recevour de la Rescisié Cypress Lumber and Shingle Company, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
29 sept—29—2 8 oct

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs J. Madison Vance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 47,656 — En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 603 borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Breslau et Long, désignés par les Nos 8, 9 et 10 sur un plan annexé à une vente faite par Théodore J. Fisher à Henry White et sa femme pardevant Ernest Commagère, notaire, en date du 25 octobre 1886

Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles. Le lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Breslau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 sept—24—1 8 15 22 28 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Portant les Nos municipaux 1924 et 1926 rue Damaine, entre les rues Roman et Prieur.

F. L. Fontenot, Agent, vs Léon Benedito.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,385—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 octobre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 11 de l'ilet compris entre les rues Dumaine, Ste-Anne, Prieur et Roman, conformément à un plan dressé par Tourné & de L'Isle, architectes, le 23 avril 1858, et déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, comme plan No 9 dans le livre des plans No 6; le lot mesure quarante-quatre pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt-cinq pieds.

2° Et un certain lot de terre situé dans le même district et ilet et dans le fond du lot ci-dessus désigné, acquis par Joseph Gallade de L. B. Rey, conformément à un acte passé par devant O. de Armas, notaire, le 10 janvier 1852; le dit lot de terre mesure quarante-deux pieds sur la ligne qui le sépare de la ligne du fond de la propriété ci-dessus décrite, quarante-deux pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété qui appartient maintenant ou anciennement à J. Gallade, par vingt-six pieds deux pouces de largeur de chaque côté, avec tous les droits, voies, etc

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 sept—17 18 24 oct 1 8 15 21

VENTES PAR LE CONSTABLE.

A. C. Lightel vs State Standard Savings and Loan Association.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 33,409 — En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par Hon. P. F. Hennessey, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, agissant pour l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de la Maison de Cour, rue Camp, entre les rues Lafayette et Gird, MARDI, le 12 octobre 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton (anciennement Canal) les rues Jeannette, Sixième et Dublin; lesdits lots sont désignés par les Nos 13 et 14 sur un croquis annexé à un acte passé pardevant M. T. Dueros, notaire, daté avril 1893, et mesurent comme suit, à savoir: Les lots Nos 13 et 14 mesurent 30 pieds de face chacun à la rue Dublin sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Dublin et Sixième. Acquis par les défendeurs de Jos. Trauth, le 30 juin 1896, d'après un acte de vente pardevant Frank E. Rainold, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY
Constable de la Première Cour de Cité.
11 sept—11 17 23 29—o t 5 12

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Abbasia	Gênes et Trieste	rue 2e
Benridge	Havre	1er dist, 43
Bleinhelm	Havre	1er dist, 32
Creole	New York	2e dist, 8
Cervantes	Liverpool	rue 6e
Garton	U K or Continent	Elevator
Gottfried Schaaker	Gênes et Trieste	rue 1re
Gussie	Havane	Algier
Helen	Dunkerque	Chalmette
Hegarth	Liverpool	rue 1re
Imaum	Havre	Louis.ave
Iran	Havre	4e dist, 48
Jos. Otari, Jr	Bocas del Toro	1er dist, 13
Legislator	Liverpool	Louis.ave
Mira	Liverpool	Westwego
Musician	Liverpool	Louis.ave
Nicharagua	Bluefields	1er dist, 15
Palentino	Liverpool	Louis.ave
Parthia	Hambourg	1er dist, 21
Springfield	Manchester	1er dist, 32
Texan	Liverpool	Louis.ave
Velleda	Brême	4e dist, 42
Wanderer	Puerto Cortez	2e dist, 30
Whitney	Havane	Algier
York	Brême	Chalmette
GORLETTES.		
Anna M Stemmer	.....	6e dist
Flora Woodhouse	.....	6e dist

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE N. REMPARTS, 343

Des renseignements sont demandés au les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

OCTOBRE 1897.

Liste de publication.

Bethoder, Jean	Paysal, Mr.
Bigos, Jadnna	Porte, E. H.
Cosion, Jacques	Richon, François
Daligaon, Famille	Tarrès, Louis et Antoine
Grandin, Auguste	
Manguier, Ernestine	Tajagna, Mlle
Montaiè, Jean Pierre	

LETTRE.

Lefebvre Grandmaison, Jules

TELEGRAMME.

Kahral

Signé: G. E. D'ANGLADE,
Consul.

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Cinquième District.

Firemen's Building Association vs Charles H. Gravois.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 54,449—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 octobre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bermuda, Morgan, Lavergne et Delaronde, désigné par le No 23 sur un plan de voyer fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville en date du 1er mai 1890 et annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 14 octobre 1895, conformément au dit plan le dit lot commence à une distance de cent cinquante six pieds quatre pouces cinq lignes de la rue Morgan et mesurant trente cinq pieds cinq pouces deux lignes de face à la rue Bermuda sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent cinquante neuf pieds dix pouces deux lignes. Subséquemment une portion du dit lot a été vendue, laquelle portion mesure trois pieds cinq pouces cinq lignes de face à la rue Bermuda sur une pleine profondeur du dit lot pris de la ligne la plus rapprochée de la rue Delaronde et a été dégagé par cet effet de l'hypothèque dans l'affaire ci-dessus et n'est pas inclu dans la vente qui doit être faite.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
25 sept—25 26—1 8 15 22 28 oct

PAR W. D. KINGSTON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, 13 octobre 1897.

Succession de William Parham et Martha Rhodes.

No 53,933—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E".

En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H Théard, juge de la susdite Cour, ledit ordre est daté et signé le 9 septembre 1897 et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'encan, MERCREDI, 13 octobre 1897, à midi, à mon bureau—

Tous les droits, titre et intérêt, réclamations que le défunt a et dans un certain lot de terre avec les améliorations, etc., dans le 1er District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Cypress et Lafayette désigné par le No 3 et mesurant 27 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 29, borné par les rues Perdido, Gravier, Johnson et Galvez, et désigné par le No 14, ledit lot mesure, au pied anglais, 29 pieds, 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds, 3 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles

Conditions—Comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant H. L. Lozenis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. D. KINGSTON, Encanteur.
Bureau 604 rue Gravier.
12sept—12 19 26—oct 3 13

Succession de W. R. Smith, autrement dite Strutterm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,331—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank L. Richardson, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
3 oct—3 4 12

Succession de Aug. Landry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,447—Division C.—Attendu que Antonia Landry a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Aug. Landry; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
30—sept 30—oct 4 9

CHEMINS DE FER

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE	
No 3 Fast line .7:40 am	No 6 Fast line 7:55 am
No 1 Fast mail 7:25 pm	No 4 Lim'd 10 45 a m
No 5 Lim'd 8:10 p m	No 2 Fast mail 7:50 p m
No 9 Local ex dim. except'd 8:25 am	No 8 Local ex dim except'd 3.10 pm
No 7 Local lim ex dim. 9:00 a m	No 10 Local ex dim 9:30 p m
No 11 dim 9.00 a m	No 12 dim ex 8:05 am
No 13 mer ex 9:30 pm	No 14 mer ex 8:05 am
ILLINOIS CENTRAL.	
No 23, Local Mail ..9:30pm	No 24, Local Mail ..7:00am
No 3, Chicago Limited.....7:00pm	No 4, Chicago Limited.....9:00am
No 1, Fast Mail. 8:30am	No 2, Fast Mail 6:30pm
No 1 Fast mail 8:10 am	Louisville et Cincinnati. No 2 Fast mail 6:30 p m
No 3.....7:00 p m	Louisville and Cincinnati Limited. No 4.....9:00 a m
No 35.....8:15 p m	McComb City and Sunday Excursion. No 36.....7:25 a m
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis express...10:35 a m	No 6, Memphis express.....4:20pm
No 21, Vicksburg Express.....5:30 pm	Vicksburg Express..... 9:10am
No 33 Baton Rouge accom.....9:40 a m	No 34 Baton Rouge accom.....4:10 p m
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited.11:45am	No 5 Limited .5:00pm
No 3 Fast Mail.6 30am	No 4.....7:45am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cod. Ex. 9:15am	No 53, Cod. Ex. 6:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex. 6:15pm	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex. 7:30pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
Entre la Nlle-Orléans et Lafayette. 6:40 pm	Entre la Nlle Orléans et Lafayette. 9:00 a m
EAST LOUISIANA RAIL ROAD.	
Du dépôt de la Queen and Crescent rue Prec Tous les jours excepté dimanche.	
No 7.....8:35 am	No 8.....4:00 pm
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Samedi et dimanche seulement.	
Algier.....9:35 a m	Algier.....5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche et mardi.	
Algier.....9:35 am	Alg